



Déclaration d'accessibilité

RGAA 4.0

Préambule

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et au Référentiel Général de l'Accessibilité des Administrations v4 (RGAA v4), le présent document a pour objet de présenter un état des lieux sur la facilité d'accès des outils de communication numériques de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA), sur l'usage des outils numériques pour un public rencontrant des handicaps (ex : mal voyant, mal entendant...).

Cet état des lieux porte sur les 13 critères du référentiel national : images et illustration (optimisation : alternative textuelle), cadres, couleurs, multimédia, lecture des tableaux, liens, scripts, éléments obligatoires, structure de l'information, présentation de l'information, formulaires, navigation et échanges.

Identité du déclarant

Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA)
RD 820
ZI Robert LAVIGNE
31190 AUTERIVE

Table des matières

Droits de reproduction	1
Déclaration d'accessibilité	3
État de conformité.....	3
Résultats des tests	3
Contenus non accessibles.....	3
Non-conformité.....	3
Dérogations pour charge disproportionnée.....	4
Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité	4
Établissement de cette déclaration d'accessibilité.....	4
Technologies utilisées pour la réalisation de [nom, url du site]	4
Environnement de test.....	4
Outils pour évaluer l'accessibilité	4
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	4
Retour d'information et contact.....	5
Voies de recours.....	5

Déclaration d'accessibilité

La CCBA s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique est en cours de préparation, Cette déclaration d'accessibilité s'applique à www.ccba31.fr.

État de conformité

www.ccba31.fr est en [conformité partielle] avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.0 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par <https://fr.equalweb.com> révèle que :

- [86,38%] des critères du RGAA version 4.0 sont respectés
- Le site internet ccba31.fr respecte donc la conformité AA
- Rapport de toutes les pages du site internet consultables sur : <https://login.equalweb.com/reports/isGnzUF>

Contenus non accessibles

Non-conformité

- Actuellement en WCAG 2.1, nous attendons la conformité de l'extension equalweb en WCAG 2.2, pour refaire un diagnostic et mettre à jour en 2024.
- Des erreurs de syntaxes dans le code du template. Ce type d'erreur sera corrigée en 2024.
- Des erreurs de contrôle des boutons par sélection clavier. L'API equalweb propose d'étendre les fonction clavier conforme. Néanmoins, ce type d'erreur nécessitera des optimisations en 2024.
- Certaines couleurs de l'interfaces demeurent mal visibles selon WCAG contrast checker. L'API Equalweb propose des fonctionnalités pour améliorer le contraste par handicap. Les limites d'utilisation nécessiteront des optimisations en 2025. Il conviendra de privilégier des couleurs et des contrastes conformes sans devoir utiliser l'API Equalweb, avec l'aide de Colour Contrast Analyser (CCA).
- Accessibilité des cartes interactives manquante. Ce type d'erreur sera corrigée en

2026

- Aucun service de LSF visio en ligne n'est proposé pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce service est prévu d'être étudié en 2026.

Dérogations pour charge disproportionnée

- Les archives des comptes rendus des séances du conseil municipal sont accessibles en lecture PDF depuis 2020, compatible ARIA par l'OCR.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Solution cartographique dynamique Open Street Map via Framacarte

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 1^{er} décembre 2023. Elle a été mise à jour le 12 décembre 2023.

Technologies utilisées pour la réalisation de www.ccba31.fr

- HTML5
- CSS3
- PHP
- PDF avec javascript
- Javascript
- WAI-ARIA

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.0, avec les versions suivantes :

- Firefox 120
- Technologie d'assistance avec NVDA incompatible sur MacOS 10.14.6
- Technologie d'assistance lecture testée avec l'API Equalweb
- Technologie d'assistance également testée avec VoiceOver sur MacOS 10.14.6

Outils pour évaluer l'accessibilité

- <https://fr.equalweb.com>
- Colour Contrast Analyser (CCA)
- <https://color.ally.com>

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. PAGE1 : [https:// www.ccba31.fr](https://www.ccba31.fr)
2. Statistiques relevées sur toutes les pages du site internet en date du 6 décembre 2023.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de la communication de la CCBA, pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message <https://www.ccba31.fr/espace-presse>
- Contacter la CCBA par besoin et services depuis la page d'accueil <https://www.ccba31.fr>

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits <https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région <https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)

Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07